

Arrêté n° 30-2021-09-02-00005 du 3 septembre 2021
portant état définitif des candidatures enregistrées en préfecture
pour le premier tour de l'élection municipale partielle complémentaire
de SAINT-ANDRE DE ROQUEPERTUIS du 19 septembre 2021

La préfète du Gard
Officier de la Légion d'Honneur,
Officier de l'Ordre National du Mérite

Vu le Code électoral, notamment ses articles L. 255-4 et R. 28 ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 30-2021-08-04-00001 du 4 août 2021 fixant les dates de l'élection municipale partielle complémentaire de SAINT-ANDRE DE ROQUEPERTUIS aux dimanches 19 et 26 septembre 2021, portant convocation des électeurs et fixant les délais de dépôt des déclarations de candidature ;

Sur proposition du Secrétaire Général d la préfecture du Gard ;

Arrête :

Article 1 : l'état définitif des candidatures enregistrées en préfecture pour le premier tour de l'élection municipale partielle complémentaire de SAINT-ANDRE DE ROQUEPERTUIS, commune de moins de 1 000 habitants est annexé au présent arrêté.

Article 2 : les conseillers municipaux des communes de moins de 1 000 habitants étant élus au scrutin plurinominal majoritaire à deux tours, les candidatures sont présentées par ordre alphabétique des candidats.

Article 3 : le secrétaire général de la préfecture du GARD, la maire de SAINT-ANDRE DE ROQUEPERTUIS sont chargés, chacun en qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et inséré sur le site internet de l'État dans le Gard (www.gard.gouv.fr).

Nîmes, le **03 SEP. 2021**

La préfète,

Pour la Préfète,
le secrétaire général


Frédéric LOISEAU

**ELECTION MUNICIPALE PARTIELLE COMPLEMENTAIRE
DE SAINT-ANDRE DE ROQUEPERTUIS
ETAT DES CANDIDATURES ENREGISTREES
POUR LE 1ER TOUR DE SCRUTIN DU 19 SEPTEMBRE 2021**

Mme ANDRÉ Aurélie

M. BALMET Thierry

M. BORDU Marc

M. BOUGAULT Jakie

M. CAFFAREL Cyril

M. DIGNEHUT Lionel

Mme DISLA Sylvia

Mme DUPLAN Vanessa

M. MANCILLA Stéphane

M. MOREEL Thierry

M. PLANTIER Camille

M. TRILLES Alexandre

M. VERNIERE Frédéric